



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 18 juin 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
41	49

#### Date de convocation

**12 juin 2025**

#### Administration générale – Tarifs Espace aquatique Linaë

#### N° de la délibération 2025-361

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 18 juin 2025 à dix-huit heures,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Le Millésime à Crozes Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, MM. Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Roger VOSSIER, M. Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal SEIGNOVERT), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mmes Valina FAURE (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa suppléante Mme Christine FOUR), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Lyliane BURGUNDER), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Mme Stéphanie NOUGUIER (pouvoir à M. Pascal BALAY), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Jean-Paul VALLES (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Xavier AUBERT, M. Jean-Louis BONNET, Mme Christèle DEFRANCE, Mme Véronique BLAISE, Mme Amandine DEYGAS, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Michel GAY, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, Mme Agnès OREVE, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, M. Jean-Christophe WEIBEL.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2024-241 du 15 mai 2024 approuvant le contrat de concession pour la gestion de l'espace aquatique Linaë ;

Considérant que l'article 35 du contrat de concession de service public prévoit que l'ensemble des montants portés au contrat feront l'objet d'une indexation annuelle au 1er juillet, par application de la formule suivante :

$$K = 0,20 + 0,80 [0,0153 \times (En / E0) + 0,1005 \times (Eln / E10) + 0,0437 \times (Gn / G0) + 0,4952 \times (Sn / S0) + 0,3453 \times (FSD2n / FSD20)]$$

Au 1/07/2025, k = 0.998. Il a donc été convenu avec le délégataire de ne pas indexer les tarifs au 01/07/2025.

Considérant que le délégataire souhaite « toiler » les tarifs d'accès au public afin de les rendre plus lisibles.

Considérant que l'article 31 du contrat de concession précise que tous nouveaux tarifs doivent faire l'objet d'une délibération ;

Considérant la grille tarifaire applicable au 01/07/2025 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 05 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 49 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la grille tarifaire de l'Espace aquatique Linaë applicable au 01/07/2025 suivante :

<b>Espace aquatique Linaë : tarifs au 1/07/2025 - indexation = 0 %</b>	
<b>En € TTC</b>	<b>Prix unitaire au 01/07/2025</b>
<b>Côté PISCINE - résidents</b>	
Entrées unitaires	
Adulte (16 ans et +)	5,70 €
Enfant (de 3 à 15 ans)	4,00 €
Réduit (Etudiant, titulaire du RSA, ALSH, handicapés)	2,60 €
Structures médico-sociales et organismes spécialisés AA sur les créneaux publics (gratuité pour l'accompagnant)	2,40 €
Pass "Famille" (2 adultes et 2 enfants)	16,40 €
Enfant (moins de 3 ans)	gratuit
Carte	
carte de 10 heures	41,20 €
Adultes (16 ans et +) carnet de 10	50,50 €
Enfant (de 3 à 15 ans) carnet de 10	35,70 €
Réduit (Etudiant, titulaire du RSA, handicapés) carnet de 10	23,40 €
<b>Côté PISCINE - non résidents</b>	
Entrées unitaires	
Adulte (16 ans et +)	6,70 €
Enfant (de 3 à 15 ans)	5,00 €
Réduit (Etudiant, titulaire du RSA, ALSH, handicapés)	3,70 €
Pass "Famille" (2 adultes et 2 enfants)	19,00 €
Enfant (moins de 3 ans)	gratuit
Carte	
carte de 10 heures	51,50 €
Adultes (16 ans et +) carnet de 10	60,80 €
Enfant (de 3 à 15 ans) carnet de 10	46,00 €
Réduit (Etudiant, titulaire du RSA, handicapés) carnet de 10	30,90 €
<b>Côté FORME / BIEN-ÊTRE</b>	
Entrées unitaires	
1 Côté (Forme ou Bien-Être) (16ans et +)	10,00 €
2 Côtés (16ans et +)	15,50 €
3 Côtés (16ans et +)	21,10 €
All Inclusive Day – 3 côtés + 1 activité (réservation obligatoire)	29,90 €
Carte	
CARTE DE 10 1 Côté (Forme ou Bien-Être) (16ans et +)	89,00 €
CARTE DE 10 2 Côtés (16ans et +)	149,40 €
CARTE DE 10 3 Côtés (16ans et +)	187,50 €
Privatisation et Animation	
EVJF SANS ACTIVITES	24,70 €
EVJF AVEC ACTIVITES	30,90 €
PRIVATISATION ESPACE DETENTE 1 H	185,40 €
ANNIVERSAIRE /SPA PARTY	112,30 €
<b>AUTRES PRESTATIONS PROPOSEES - LES ABONNEMENTS MENSUELS</b>	
ESSENTIEL 1 coté (piscine ou Forme)	25,00 €
ESSENTIEL + 2 côtés	35,50 €
ESSENTIEL ++ 3 côtés	47,40 €
SPORT 1 Côté + 1 Act/sem	39,00 €
SPORT + 2 Côtés et 3 Act/sem	53,00 €
EXPERIENCE 3 Côtés + 5 Act/sem	59,00 €
EXPERIENCE + 3 côtés+ 9 Act/sem	67,00 €
<b>AUTRES PRESTATIONS PROPOSEES - LES ABONNEMENTS ANNUELS</b>	

ESSENTIEL 1 coté (piscine ou Forme)	300,00 €
ESSENTIEL + 2 côtés	426,00 €
ESSENTIEL ++ 3 côtés	568,80 €
SPORT 1 Côté + 1 Act/sem	468,00 €
SPORT + 2 Côtés et 3 Act/sem	636,00 €
EXPERIENCE 3 Côtés + 5 Act/sem	708,00 €
EXPERIENCE + 3 côtés+ 9 Act/sem	804,00 €
<b>TARIFS CE (accès entrée simple piscine)</b>	
Billetterie CE – Adulte (16 ans et +) – Carnet de 50 entrées	190,60 €
Billetterie CE – Enfant (3 à 15 ans) – Carnet de 50 entrées	175,10 €
Billetterie CE – Adulte (16 ans et +) – Carnet de 25 entrées	100,00 €
Billetterie CE – Enfant (3 à 15 ans) – Carnet de 25 entrées	88,50 €
<b>TRIBU DES NAGEURS (Enfant - Ados)</b>	
Stage de natation 5 jours (cours collectifs)	65,70 €
Carte 10 séances (cours collectifs)	131,40 €
Abonnement annuel (cours collectifs de septembre à juin en période scolaire)	212,50 €
1 séance cours particulier enfant	20,60 €
<b>NATATION ADULTE</b>	
1 séance (cours collectif)	12,40 €
Abonnement annuel (cours collectifs de septembre à juin en période scolaire)	306,90 €
1 séance cours particulier adulte	25,80 €
<b>ACTIVITES AQUATIQUES ET FITNESS HORS AQUABIKING (Adulte)</b>	
1 séance	12,40 €
Carte 10 séances activités - validité 1 an	111,20 €
Carte 30 séances activités - validité 1 an	306,90 €
<b>AQUABIKING (Adulte)</b>	
1 séance	15,50 €
Carte 10 séances activités - validité 1 an	144,20 €
<b>Recettes en contrepartie des contraintes de service public (CSP)</b>	
Scolaires 1er degré AA (tarif par créneau et par classe du 1e degré) : facturation à AA	106,30 €
Scolaires 2e degré AA (tarif par créneau et par classe du 2nd degré) : facturation à AA	150,10 €
Structures médico-sociales et organismes spécialisés sous convention avec AA : facturation à AA	112,60 €
Clubs et associations sous convention avec AA (Location horaire du bassin sportif) : facturation à AA	150,10 €
Clubs et associations sous convention avec AA (Location horaire du bassin loisir) : facturation à AA	112,60 €
Clubs et associations sous convention avec AA (Location horaire de la ligne de nage) : facturation à AA	25,00 €
Encadrant supplémentaire	31,30 €
<b>Autres recettes scolaires et associatives (hors créneaux réservés pour contraintes de service public)</b>	
Clubs et associations : facturation aux clubs et associations, pour les locations de LnH (Lignes de nage Horaire), hors CSP	31,30 €
Scolaires 1er degré extérieurs (hors HTCC) : facturation aux communes ou établissements concernés (tarif à la séance)	118,50 €
<b>PRESTATIONS ANNEXES</b>	
Location de salle 1/2 journée	124,60 €
Location de salle journée	224,50 €
Petit déjeuner par personne	7,50 €
Cuisine pédagogique	25,00 €
Location serviettes –drap de bain	6,30 €
création de carte	2,80 €
récréation de carte	6,30 €

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 18 juin 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 19/06/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo